

CITROËN

NOTICE D'ENTRETIEN

8 cv

10 cv

14 cv



Table des Matières

CHAPITRE I. — Tableau des spécifications.

CHAPITRE II. — Organes de commandes.

CHAPITRE III. — Conseils de conduite.

Pendant la période de rodage.

Mise en marche du moteur.

Emploi du starter.

Emploi du correcteur d'avance.

Emploi de la roue libre.

Conseils généraux.

CHAPITRE IV. — Entretien et mise au point des différents organes.

A) Le moteur.

B) Organes d'alimentation.

C) Equipement électrique.

D) Refroidissement.

E) Organes de suspension.

F) Freins.

G) Roues et pneumatiques.

H) Carrosserie.

CHAPITRE V. — Graissage.

a) Tableau des points à graisser tous les 400 kilomètres environ.

b) Tableau des points à graisser tous les 1,500 kilomètres environ.

CHAPITRE VI. — Entretien de la voiture au repos.

ANNEXE : Schéma de graissage.

CITROËN
MANUEL

**Quelques Conseils
pour la conduite et
l'entretien des
— voitures —**

CHAPITRE I. — Tableau des Spécifications

	« 8 »	« 10 » et « 10 Lég. »	« 14 » et « 14 Lég. »
Type du moteur	4 cyl.	4 cyl.	6 cyl.
Alésage	68 $\frac{m}{m}$	75 $\frac{m}{m}$	75 $\frac{m}{m}$
Course	100 $\frac{m}{m}$	100 $\frac{m}{m}$	100 $\frac{m}{m}$
Cylindrée	1452 cm^3	1767 cm^3	2650 cm^3
Puissance effective	30 CV	36 CV	56 CV
Tours-Minute	3200	3200	3200
Ordre d'allumage : (Les numéros des cylindres indiquent leur ordre de l'AV à l'AR du moteur.)	1, 3, 4, 2	1, 3, 4, 2	1, 5, 3, 6, 2, 4
Ecartement des électrodes de bougies	0.7 $\frac{m}{m}$	0.7 $\frac{m}{m}$	0.7 $\frac{m}{m}$
Ecartement des rupteurs de l'allumeur	0.4 $\frac{m}{m}$	0.4 $\frac{m}{m}$	0.4 $\frac{m}{m}$
Batterie	90 AH-6 volts	90 AH.	90 AH-6 volts
Contenance du système de graissage du moteur	5 litres	5 litres	7 litres
Contenance du système de refroidissement du moteur	9 l. 500	11 l. 800	17 litres
Jeu entre les taquets de soupapes d'admission	0.30 $\frac{m}{m}$	0.30 $\frac{m}{m}$	0.30 $\frac{m}{m}$
Jeu entre les taquets de soupapes d'échappement	0.35 $\frac{m}{m}$	0.35 $\frac{m}{m}$	0.35 $\frac{m}{m}$

Réglage de la distribution		Angles en degrés	Sur la course du piston	Angles en degrés	Sur la course du piston	Angles en degrés	Sur la course du piston	Angles en degrés	
Av. Ouv. Adm.	0.27 m/m	5° 20'	0.08 m/m	2° 40'	0.08 m/m	2° 40'	0.08 m/m	2° 40'	
Ret. Ferm. Adm.	8.66 »	38° 40'	9.90 »	41° 20'	9.90 »	41° 20'	9.90 »	41° 20'	
Av. Ouv. Ech.	12.29 »	46° 20'	10.95 »	43° 40'	10.95 »	43° 40'	10.95 »	43° 40'	
Ret. Ferm. Ech.	0.42 »	6° 40'	1.35 »	9° 20'	1.35 »	9° 20'	1.35 »	9° 20'	
Avance fixe à l'allumage .	0.5 »	7°	0.5 »	7°	0.9 »	9°	0.9 »	9°	
Carburateur		Solex 30 F.V. à starter		Solex 30 FV à starter		Solex 35 FV à starter		Solex 35 FV à starter	
Buse	22	24	24	24	26	26	26	26	26
Gicleur principal	110	115	115	115	135	135	135	140	140
Emulsion	56	51	51	51	51	51	51	56	56
Gicleur auxiliaire	50	50	50	50	55	55	55	55	55
Starter { Gicleur d'air	4.5	5	5	5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
{ Gicleur d'essence	160	170	170	170	180	180	180	180	180
Capacité du réservoir d'essence	39 litres	41 litres	45 litres	41 litres	76 litres	64 litres	64 litres	64 litres	64 litres
Couple conique	9 x 46	9 x 43	9 x 46	9 x 43	9 x 43	10 x 45	10 x 45	10 x 45	10 x 45
Empattement	2 m. 70	2 m. 70	3 m.	2 m. 70	3 m. 15	2 m. 915	2 m. 915	2 m. 915	2 m. 915
Voie { AV.	1 m. 34	1 m. 34	1 m. 42	1 m. 34	1 m. 42	1 m. 34	1 m. 42	1 m. 34	1 m. 34
{ AR.	1 m. 34	1 m. 34	1 m. 44	1 m. 34	1 m. 44	1 m. 34	1 m. 44	1 m. 34	1 m. 34
Pneus (voir page 22.)									

Emplacement du numéro de moteur

Emplacement du numéro de châssis

Carter supérieur côté gauche.

Sur le longeron gauche AV.

21 24
110 120
50 -
4.5 } 140
145 } 140

Figure I. — Commandes des " 10 " et " 14 " CV.

1. — Volant de direction.
2. — Pédale de débrayage.
3. — Pédale de frein.
4. — Levier de frein à main.
5. — Levier de changement de vitesses.
6. — Pédale d'accélérateur.
7. — Commande de démarreur.
8. — Commande de correcteur d'avance.
9. — Commande de l'interrupteur d'allumage.
10. — Commande du starter.
11. — Indicateur électrique de niveau d'essence.
12. — Indicateur électrique de pression d'huile.
13. — Compteur kilométrique bi-totalisateur et indicateur de vitesses.
14. — Ampèremètre.
15. — Montre.
16. — Commande de l'avertisseur de ville.
17. — Commande de l'éclairage.
18. — Commande de l'avertisseur de route.
19. — Commande de la roue libre.
20. — Lampe-témoin d'éclairage.
21. — Lampe-témoin d'allumage.

Figure II. — Tableau de bord de la " 8 CV. "

1. — Commande du démarreur.
2. — Commande du correcteur d'avance.
3. — Commutateur d'allumage.
4. — Commande du starter.
5. — Commande du robinet d'essence.
6. — Indicateur du niveau d'essence.
7. — Indicateur électrique de pression d'huile.
8. — Compteur kilométrique bi-totalisateur et indicateur de vitesse.
9. — Ampèremètre.
10. — Montre.

CHAPITRE II. — Organes de commandes

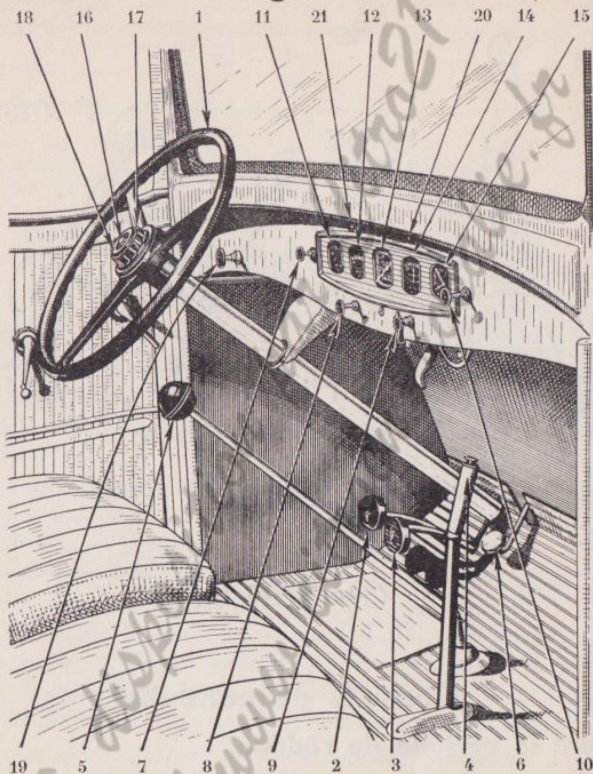


Fig. 1. — Commande de la voiture

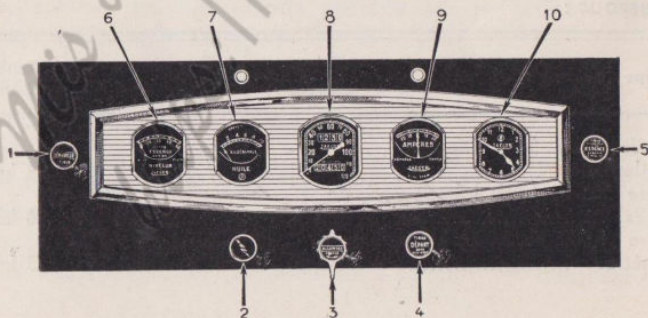


Fig. 2. — Tableau de bord de la 8 CV.

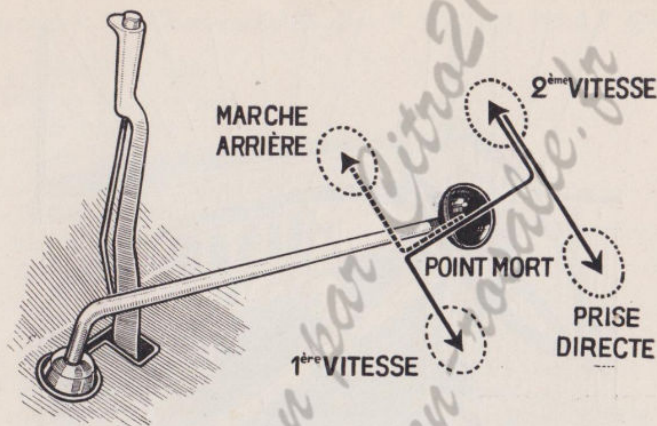


Fig. 3. — Changements de vitesse

CHAPITRE III.

Conseils de conduite

Pendant la période de rôdage.

a) Ne jamais dépasser dans la période de rôdage les vitesses ci-dessous :

Sur les « 8 » et « 10 »	Prise directe	Deuxième vitesse	Première vitesse
Pendant les 500 premiers kilomètres	50 km.	25 km.	15 km.
Entre 500 et 1,000 kilomètres	60 km.	32 km.	20 km.
Entre 1,000 et 2,000 kilomètres	70 km.	38 km.	25 km.

Sur la « 14 »	Prise directe	Deuxième vitesse	Première vitesse
Pendant les 500 premiers kilomètres	50 km.	25 km.	15 km.
Entre 500 et 1,000 kilomètres	70 km.	35 km.	20 km.
Entre 1,000 et 2,000 kilomètres	80 km.	40 km.	25 km.

Par la suite seulement, pousser progressivement la voiture aux vitesses supérieures.

b) Ne jamais emballer le moteur à vide pendant les premiers 2,000 kilomètres.

Nota. — Pour faciliter l'opération de ces deux prescriptions, le carburateur est muni à la livraison d'un dispositif limiteur de vitesses, protégé par un plomb de garantie. Ce plomb ne doit être enlevé, ni le limiteur démonté, que par l'agent qui doit effectuer la révision gratuite de la voiture après les 500 premiers kilomètres, faute de quoi, toute garantie de la part du constructeur tomberait de plein droit.

c) Vidanger le moteur après les 500 premiers kilomètres pour remplacer l'huile spéciale contenue dans le carter-moteur à la livraison et ayant pour rôle de faciliter le rôdage par le type Mobiloil approprié (voir tableau de graissage).

Important. — Il est recommandé de mélanger à l'essence pendant les 2,000 premiers kilomètres, l'huile Gargoyle Vaco-mix, suivant les indications portées sur le bidon. Diminuer ensuite progressivement cette proportion.

Mise en marche du moteur.

(Quelle que soit la température).

Tirer à fond le bouton de commande du starter.

Augmenter légèrement l'avance.

Mettre le contact en poussant à fond le bouton de l'interruption d'allumage.

Le moteur est prêt à partir sous l'action du démarreur.

Ne jamais agir sur l'ouverture des gaz.

Pour obtenir le réchauffage, se garder d'accélérer et d'emballer le moteur. Il convient, au contraire, de le laisser fonctionner au ralenti pendant quelque temps jusqu'à ce que l'huile ait acquis la fluidité indispensable à une bonne lubrification.

Nota. — Le nouveau carburateur à starter assure un départ instantané, même par température très basse; toutefois, si la voiture est restée très longtemps au froid, la viscosité de l'huile peut opposer aux mouvements des organes, une résistance considérable.

Pour ménager la batterie, il sera bon avant la mise en marche, de décoller le moteur en le faisant tourner quelques tours à la manivelle.

Emploi du starter.

En plus du moment de la mise en marche du moteur, le starter peut être utilisé pendant la période de réchauffage sans inconvénient ni risque d'introduction d'excès d'essence dans les cylindres.

Toutefois, il importe de ne pas utiliser le starter en marche normale, c'est-à-dire en dehors du démarrage et de la période de réchauffage, sous peine de voir la consommation d'essence augmenter dans des proportions considérables.

Nos voitures sont munies à cet effet d'un dispositif empêchant d'emballer le moteur lorsque la tirette du starter est tirée.

Emploi du correcteur d'avance.

La commande du correcteur d'avance est assurée au moyen d'une manette, placée sur le tableau de bord, que l'on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre pour donner de l'avance et dans le sens inverse pour donner du retard.

La position intermédiaire verrouillée de la manette correspond au point d'allumage normal.

Le lancement du moteur à la manivelle ou au démarreur doit se faire sur la position d'avance normale; par temps froid, donner de l'avance pour faciliter le départ.

Ne jamais rester sur la position retard si la voiture roule à plus de 15 kilomètres à l'heure en prise.

Utiliser l'avance surtout sur la route.

Utiliser l'avance au maximum (se tenir toujours à la limite du cliquetis).

Si le moteur cliquette, diminuer l'avance.

Emploi de la roue libre.

a) Ne jamais agir sur le verrouillage de la roue libre quand la voiture court sur sa lancée, sans avoir au préalable débrayé ou accéléré le moteur suffisamment pour qu'il ait atteint sa vitesse d'entraînement.

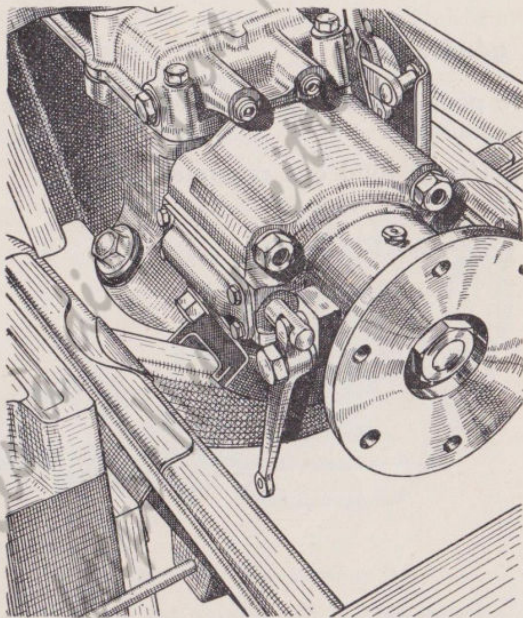


Fig. 4. — Dispositif de la roue libre

b) La voiture étant à l'arrêt en roue libre, il est nécessaire de débrayer pour engager la première vitesse. Une fois la voiture en marche, cette manœuvre n'est plus nécessaire, il suffit pour passer les vitesses, de cesser d'accélérer et de pousser le levier vers la combinaison désirée, en marquant un petit temps d'arrêt au passage du point mort.

c) Il est préférable de ne pas utiliser la roue libre dans une forte descente ou dans une descente avec de nombreux virages.

Nota. — La roue libre est bloquée automatiquement quand on passe en marche AR, un dispositif spécial la débloque lorsqu'on repasse à nouveau de marche AR en marche AV.

Conseils généraux.

a) Suivre pour le graissage, exactement les indications du tableau de graissage.

b) N'accélérer à fond que progressivement.

CHAPITRE IV.

Conseils d'entretien et de mise au point des différents organes

A. — LE MOTEUR

Pour le graissage du moteur, se conformer strictement au tableau de graissage.

Appareils de contrôle.

Un indicateur électrique permet de se rendre compte à tout moment du bon fonctionnement de la pompe à huile. Lorsque l'on met le contact, la lampe derrière le chevron s'allume et elle s'éteint dès que la pression d'huile s'établit en mettant le moteur en marche.

Si, pour une cause quelconque, la lampe s'allume en cours de route, il y a lieu de s'arrêter immédiatement, car il se passe quelque chose d'anormal.

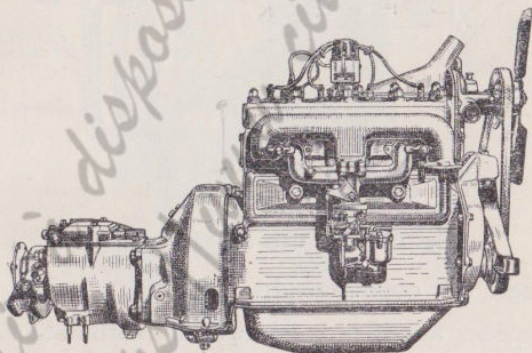


Fig. 5. — Le bloc-moteur "8"

Une jauge graduée est montée sur le côté gauche du carter-moteur. Elle comporte trois traits de repère :

— le trait inférieur indique le niveau au-dessous duquel on ne doit, sous aucun prétexte, faire fonctionner le moteur.

- le trait intermédiaire indique le niveau normal et
- le trait supérieur indique le niveau d'huile à respecter pendant la période du rôdage.

B. — ORGANES D'ALIMENTATION

Carburateur.

Type et réglage: voir spécifications.

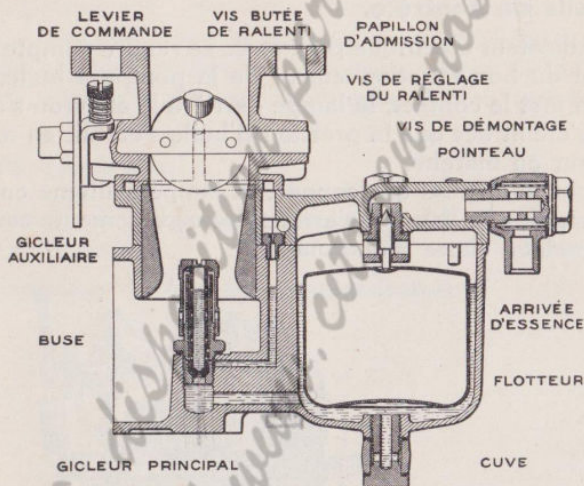


Fig. 6. — Coupe du carburateur

Démontage du carburateur.

Pour accéder aux divers éléments du carburateur, il suffit de dévisser les deux vis à tête carrée placées à la partie supérieure de la cuve. Le flotteur est alors immédiatement accessible ainsi que les gicleurs.

Pour démonter le gicleur auxiliaire, il suffit de le dévisser avec un tournevis.

Pour retirer le gicleur principal, dévisser le chapeau qui le recouvre.

La buse se démonte en dévissant la vis supérieure qui la retient dans le corps du carburateur.

Pour démonter l'ensemble du pointeau de son siège hexagonal, dévisser ce dernier qui se trouve sous le dessus de la cuve. Le pointeau ne peut être séparé de son siège.

Le remontage se fait en sens inverse.

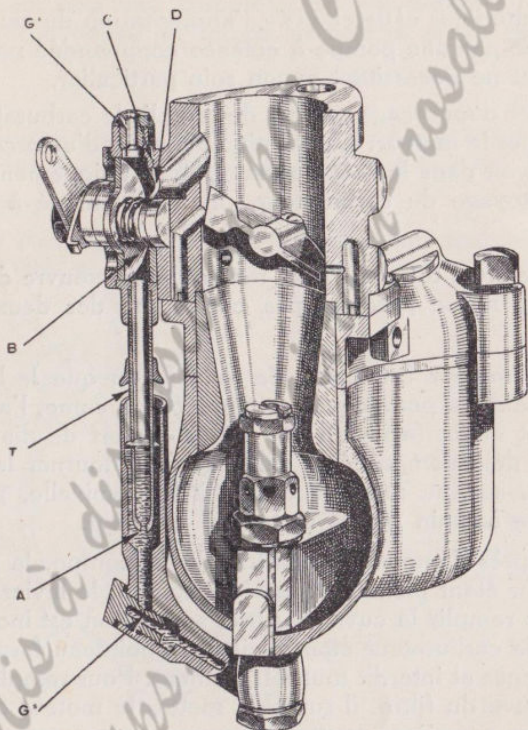


Fig. 7 — Coupe du starter

Gs. — Gicleur d'essence du starter.

A. — Capacité.

T. — Tube plongeur.

Ga. — Gicleur d'air du starter.

D. — Départ de gaz carburé du starter

C. — Glace du starter.

B. — Chambre de mélange.

Les pièces doivent être serrées à fond, mais sans exagération.

Le starter ne doit jamais être démonté.

Pompe à essence.

Sur les modèles «10» et «14», l'alimentation du carburateur est assurée par une pompe à essence commandée par l'arbre à cames et ne nécessitant aucun soin particulier.

Un levier d'amorçage permet de remplir le carburateur sans faire tourner le moteur. L'utilisation du levier d'amorçage n'est pas à prévoir dans les cas normaux, mais uniquement quand, après nettoyage du carburateur, on a été amené à vider la cuve.

Il peut arriver toutefois que, malgré la manœuvre du levier, l'amorçage ne se produise pas pour l'une des deux raisons suivantes :

1° Si le moteur est arrêté de telle façon que le levier de commande de la pompe reste soulevé par la came, l'amorçage à main est moins facile du fait que le ressort de diaphragme se trouve déjà comprimé. Il suffit de faire tourner le moteur d'un tour, soit au démarreur, soit à la manivelle, pour que l'amorçage à main puisse se faire à nouveau.

2° Si, après démontage du filtre de la pompe, la cuve du carburateur étant pleine, on essaie d'agir sur le levier d'amorçage pour remplir la cuve du filtre, son action est inopérante; en effet, le carburateur étant plein, son pointeau ferme l'arrivée d'essence et interdit tout refoulement. Pour remplir à nouveau la cuve du filtre, il suffit de mettre le moteur en route; dès que les premières gouttes d'essence sont consommées, le pointeau du carburateur permettant le refoulement de l'essence, la pompe se réamorçe d'elle-même et la cuve du filtre se remplit.

C. — EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Batterie.

Vérifier tous les 1,000 kilomètres, le niveau de la batterie en dévissant les bouchons qui se trouvent sur les bacs. Le liquide doit dépasser de 1 à 2 cm. le dessus de la plaque. Si le niveau est trop bas, compléter à l'eau distillée.

Nettoyer de temps en temps les bornes et les enduire de vaseline.

Bougies.

Les voitures Citroën sont équipées de bougies LION, dont l'écartement des électrodes doit être de 0.6 à 0.7 $\frac{m}{m}$.

L'Allumeur.

Vérifier de temps en temps l'écartement des contacts du rupteur. (Voir spécifications.)

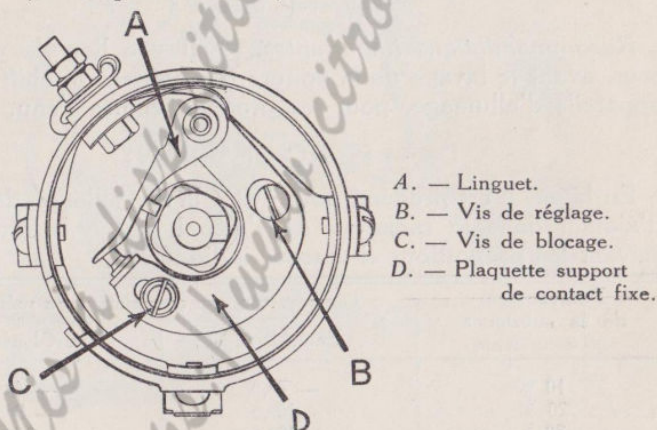


Fig. 8. — Vue en plan de l'allumeur sur moteur 4 cylindres, couvercle enlevé

Tous les 5,000 kilomètres, enlever le porte-balai rotatif et verser quelques gouttes de Gargyle Mobiloil AF sur le petit feutre qui se trouve dessous.

Enduire également très légèrement de vaseline les bossages de came.

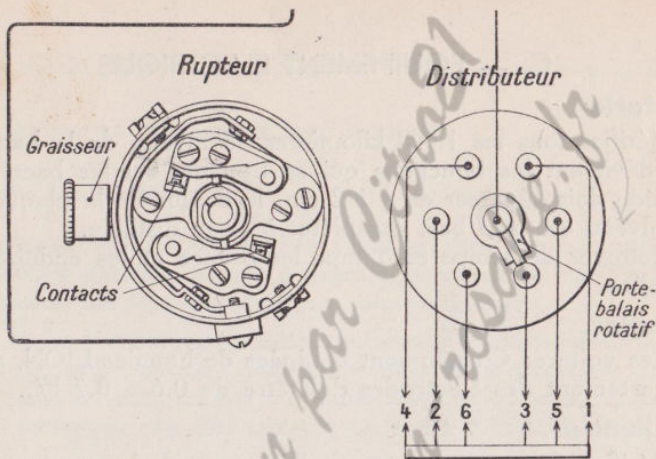


Fig. 9. — Vue en plan de l'allumeur sur moteur 6 cylindres, couvercle enlevé

Recommandations importantes. — Il y a lieu de prendre soin, avant le lavage de la voiture, de couvrir de chiffons les appareils d'allumage, pour les protéger contre l'eau.

D. — REFROIDISSEMENT

En hiver, il est prudent, pour éviter la congélation de l'eau, d'ajouter dans le radiateur de l'alcool ou de la glycérine, suivant les proportions ci-dessous indiquées :

Pourcentage de la substance anti-congelante	Température de congélation du mélange	
	Eau-Alcool	Eau-Glycérine
10 %	— 4°,5	— 4°
20 %	— 10°,5	— 9°
30 %	— 19°,5	— 17°

L'alcool ayant l'inconvénient de s'évaporer peu à peu, il est nécessaire de le renouveler de temps à autre.

Dans le cas de l'emploi de la glycérine, le mélange doit être préparé au préalable.

Contenance du système de refroidissement, voir spécifications.

E. — ORGANES DE SUSPENSION

Les ressorts AV ont une jumelle à l'AV et l'axe fixe à l'AR. Pour les ressorts AR, la disposition est inverse.

Les axes AV des ressorts AR étant montés sur un dispositif élastique spécial, n'ont besoin d'aucune lubrification. Pour les

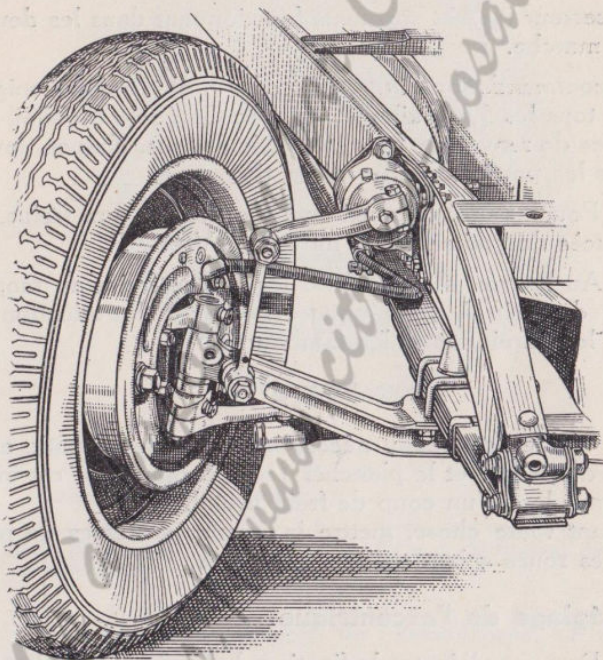


Fig. 10. — Suspension AV.

autres axes de ressorts, suivre les indications du tableau de graissage.

L'entretien des amortisseurs hydrauliques consiste à mettre tous les 10,000 à 12,000 kilomètres, un peu d'huile de ricin

pharmaceutique dans l'appareil par le bouchon de remplissage.

F. — FREINS

Le freinage répond à deux commandes indépendantes.

Une commande au pied et une commande à la main.

Les freins sur roues commandés par pédale sont du système auto-serreur à deux segments fonctionnant dans les deux sens de la marche.

Recommandations importantes. — a) Graisser soigneusement tous les 5,000 kilomètres avec Gargoyle Mobiloil BB les portées de renvoi de frein, les articulations, chapes, leviers et toutes les parties mobiles de la timonerie.

b) Pour assurer le maximum d'efficacité aux freins, éviter les excès de graissage des moyeux AV et AR.

c) Au lavage, serrer à fond les quatre freins au moyen du levier de frein à main pour éviter toute introduction d'eau entre les garnitures et les tambours.

RÉGLAGE

Un réglage est rendu nécessaire quand la garantie entre le patin de pédale et le plancher (côté conducteur) est inférieur à 3 cm., lors d'un coup de frein brutal.

Avant toute chose, mettre la voiture sur cales de manière que les roues soient entièrement libres.

1° Réglage de l'excentrique.

a) Desserrer l'écrou de fixation de l'excentrique de réglage.

b) Pivoter l'excentrique dans le sens de rotation des roues en marche AV, jusqu'à ce que l'on sente un léger frottement du frein à l'intérieur du tambour, lorsqu'on tourne la roue avec la main. Faire pivoter alors l'excentrique en sens inverse de la quantité minimum nécessaire pour libérer la roue de tout frottement.

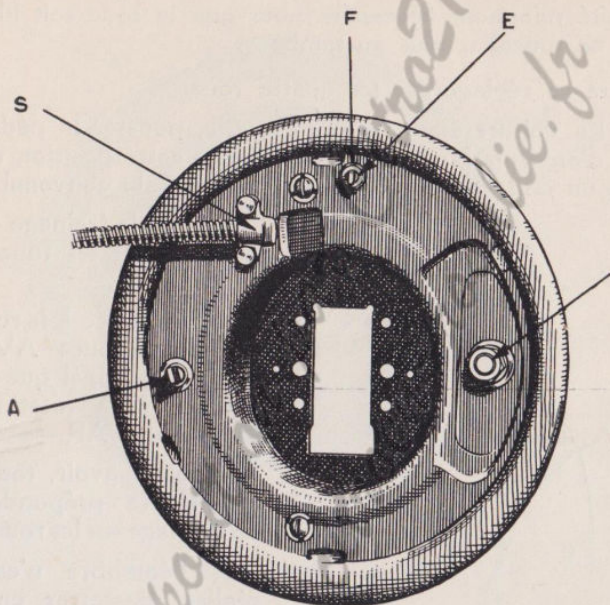


Fig. 11. — Vue extérieure d'un frein sur châssis "10" normal et "14". (Sur châssis "8" et "10 Légère" les freins ne comportent pas d'excentrique).

A. — Méplat de réglage.

I. — Ecrou de l'axe de point fixe.

E. — Ecrou de blocage de l'excentrique.

S. — Support de fixation du conduit du plateau.

F. — Excentrique.

c) Bloquer l'écrou de fixation de l'excentrique. Ce réglage doit être fait sur chacune des quatre roues.

2° Réglage des segments.

a) Tourner le méplat de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que l'on éprouve un frottement à la rotation de la roue à la main.

Tourner alors en sens inverse le méplat de réglage de la

quantité minimum nécessaire pour que la roue soit libre, le frein ne touchant plus au tambour.

Faire ce réglage sur les quatre roues.

b) La voiture étant encore sur cric, pousser la pédale de frein d'environ 7 cm. et la caler dans cette position en utilisant un cric de pédale ou toute autre cale convenable.

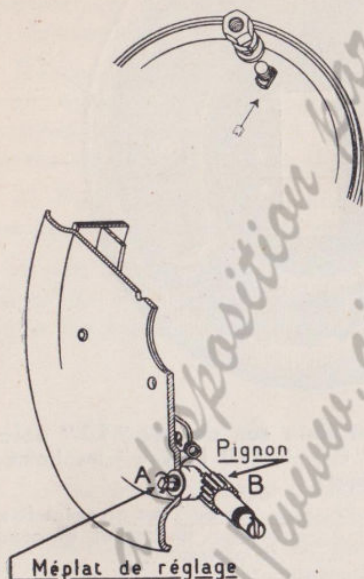


Fig. 12.

Méplat de réglage

Essayer le freinage en faisant tourner les roues à la main.

La résistance à la rotation des deux roues AV doit être égale, ainsi que la résistance à la rotation des deux roues AR.

Il doit y avoir, toutefois, une légère prépondérance de freinage sur les roues AR.

Si l'équilibre n'est pas réalisé, desserrer en agissant sur le méplat de réglage, les roues les plus dures, jusqu'à ce que l'équilibrage de freinage soit satisfaisant.

Enlever alors le cric de pédale ou la cale et descendre la voiture sur le sol.

Nota. — Il peut arriver qu'un frein serre en marche, la pédale étant au repos, et le levier à main poussé

complètement en avant. Le moteur donne l'impression de peiner.

Pour s'assurer que cette paresse ne provient pas d'un frei-

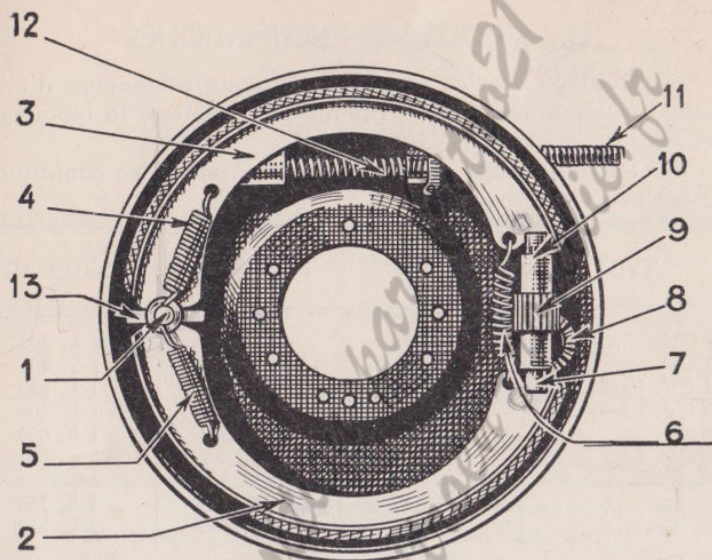


Fig. 13. — Coupe d'un frein

- | | |
|--|--|
| 1. — Point fixe. | 8. — Roue de réglage. |
| 2. — Segment primaire. | 9. — Ensemble écrou et vis de réglage. |
| 3. — Segment secondaire. | 10. — Vis de réglage (filetée à gauche). |
| 4. — Ressort « puissant » du point fixe au segment secondaire. | 11. — Conduit. |
| 5. — Ressort « faible » du point fixe au segment primaire. | 12. — Ressort de rappel de câble. |
| 6. — Ressort de l'écrou de réglage. | 13. — Levier-came de commande. |
| 7. — Vis de réglage (filetée à droite). | |

nage intempestif, laisser la voiture s'arrêter sans agir sur les freins, et toucher successivement chacun des tambours. Si l'un des tambours chauffe, il convient d'y remédier immédiatement en agissant sur le méplat A, comme il est dit au paragraphe « réglage ».

Arrivé à l'étape, il conviendra de procéder à un nouveau réglage des freins, comme il est dit ci-dessus.

G. — ROUES ET PNEUMATIQUES

A la mise en service et lors de chaque remontage d'une roue, vérifier après les 100 premiers kilomètres, le bloquage des écrous de fixation.

Pour les dimensions et le gonflage des pneus, se conformer au tableau ci-dessous :

TYPE	DIMENSIONS	PNEUS AV	PNEUS AR
8 CV.	140 × 40	1 k. 400	1 k. 400
10 CV.	150 × 40	1 k. 400	1 k. 400
10 CV. Familiale ..	160 × 40	1 k. 600	1 k. 600
10 CV. Légère	150 × 40	1 k. 400	1 k. 400
14 CV.	160 × 40	1 k. 600	1 k. 600
14 CV. Légère	160 × 40	1 k. 500	1 k. 500
500 kgs	14 × 45	2 k. 250	2 k. 250
800 kgs	15 × 45	2 k. 750	2 k. 750

H. — CARROSSERIE

Les carrosseries des voitures de tourisme Citroën sont des carrosseries Tout-Acier Monopiece.

La peinture est constituée par un émail cellulosique inattaquable aux acides, à l'essence, à l'humidité et résistant à la chaleur.

Lavage.

Au début, laver la voiture souvent; par la suite, les lavages pourront être moins fréquents.

Le lavage doit être fait à grande eau, avec une éponge, sans crainte d'employer le jet à la pression normale. Prendre garde cependant que l'eau sous pression ne s'infiltre pas dans les feuillures des portes et l'encadrement des glaces.

Après le lavage, sécher la carrosserie à la peau de chamois.

Pour enlever le cambouis, se servir d'un mélange d'eau douce et d'essence ou de pétrole.

CHAPITRE V.

Graissage

Tableau des points à graisser tous les 400 kilomètres environ (ou toutes les semaines)

Désignation des pièces ou organes	Numéros du schéma	Mode de graissage
--------------------------------------	----------------------	----------------------

Huile à moteur

Par temps normal Gargyle Mobiloil "AF" pour moteurs 4 cylindres
et "BB" pour moteurs 6 cylindres

Gargyle Mobiloil Arctic par temps très froid

Moteur	1	Orifice spécial
Pédales	2 et 3	Burette

Lubrifiant consistant

(Gargyle Mobilcompound ou, à défaut, Gargyle Mobilubricant "S")

Boîtier de direction	4	Bouchon fileté
----------------------------	---	----------------

(Gargyle Mobilubricant "S" exclusivement)

Axe de pompe à eau	5	Graisser à pression
Roulement de ventilateur	6	—
Chapes supérieures de fusées	7 et 8	—
Chapes inférieures de fusées	9 et 10	—
Barre d'accouplement	11 et 12	—
Barre de direction	13 et 14	—
Roulements de moyeux AR	15 et 16	—
Axes de jumelles de ressorts AV	17 à 20	—
Axes AR de ressorts AV	21 et 22	—
Axes de jumelles de ressorts AR	23 à 26	—

Tableau des points à graisser tous les 1500 kilomètres environ (ou tous les mois)

Désignation des pièces ou organes	Numéros du schéma « 8 » et « 10 »	Numéros du schéma « 14 »	Mode de graissage
--------------------------------------	---	-----------------------------	----------------------

Huile à moteur

(Gargoyle Mobiloil "AF" ou "BB")

Paliers de dynamo	27 et 28	27 et 28	Burette
Palier AV du démarreur ...	29	29	»
Allumeur	30	—	»

Huile épaisse

(Gargoyle Mobiloil "CW")

Boîte de vitesses	31	30	Orif. spécial
Pont AR.	32	31	»

Lubrifiant consistant

(Gargoyle Mobilubricant "S" exclusivement)

Allumeur	—	32	à la main
Relais de transmission	—	33	Graisseur à pression
Joint de cardan	33 et 34	34 et 35	«
Roulements de moyeux AV	35 et 36	36 et 37	à la main
Roulement du pignon à queue de la roue libre ...	37	38	Graisseur

CHAPITRE VI.

Entretien de la voiture au repos

Lorsqu'une voiture est appelée à rester plusieurs mois au garage sans rouler, il faut prendre les précautions suivantes :

Enlever les pneumatiques et dégonfler les chambres à air. Vider l'eau du radiateur. Vider les chemises d'eau des cylindres en retirant la vis en bronze placée sur le côté gauche du moteur. Vidanger l'huile du carter inférieur. Graisser les bougies et les cylindres en y introduisant un peu d'huile par les orifices des bougies.

Recharger la batterie une fois par mois.

SCHEMA DE GRAISSAGE DU CHASSIS 4 CYLINDRES CITROËN, TYPE 8 CV.

LEGENDE



Gargoylle Mobililoil "BB"
par temps normal
Gargoylle Mobililoil "Arctic"
par temps très froid



Gargoylle Mobililoil "CW"



Gargoylle Mobilibrilicant "S"
ou à débour
Gargoylle Mobilibrilicant "S"

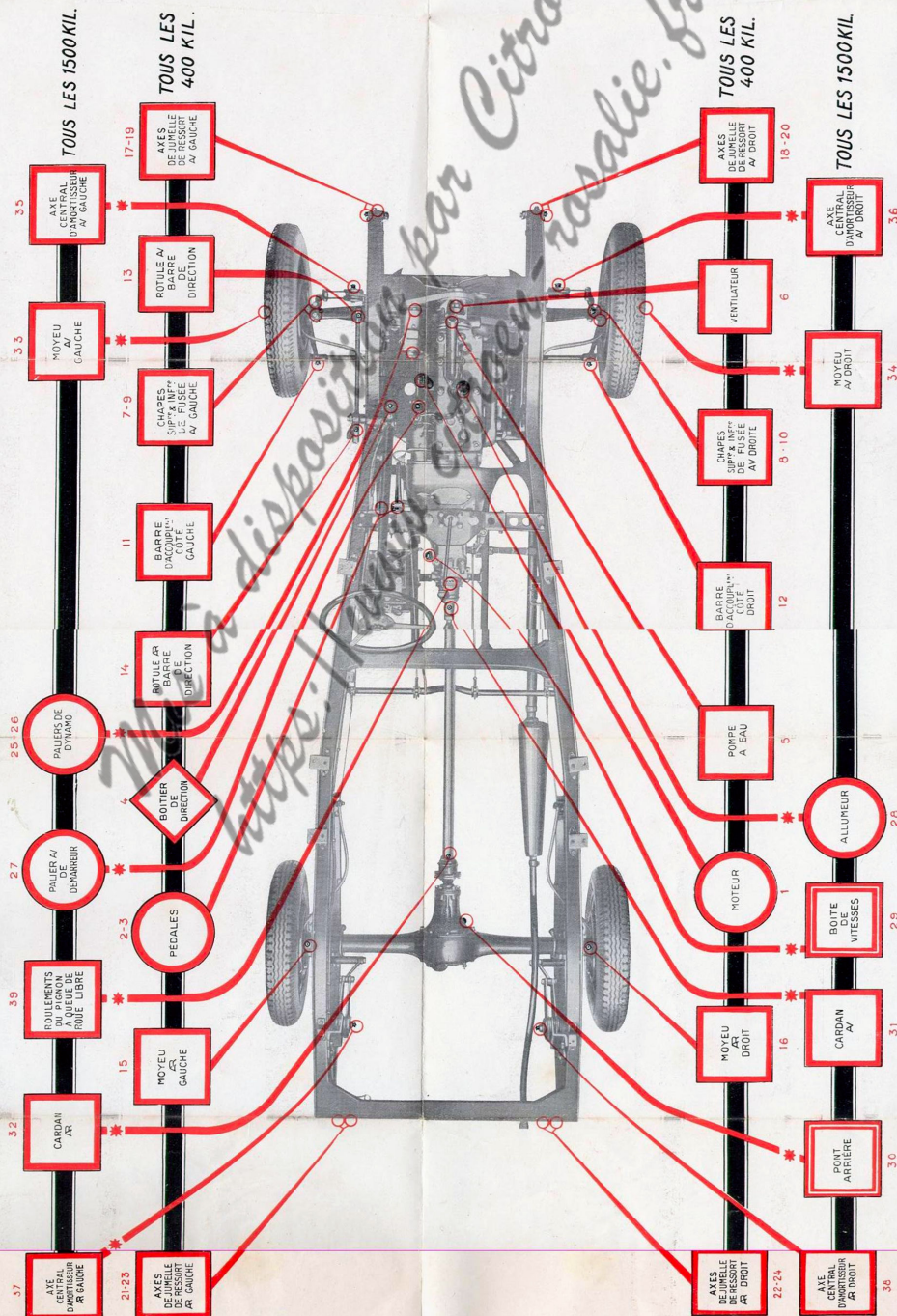


Gargoylle Mobilibrilicant "S"
Exclusivement

Le graissage des points signalés par un astérisque doit être effectué tous les 1500 kilomètres environ (ou tous les mois).

Le graissage de tous les autres points doit être effectué tous les 400 kilomètres environ (ou toutes les semaines).

En regard de chaque point à graisser est inscrit le numéro qu'il porte dans le tableau de Graissage.



Mis à disposition par Citro21
<https://www.citroen-rosalie.fr>